

PROTOCOLE DEPARTEMENTAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

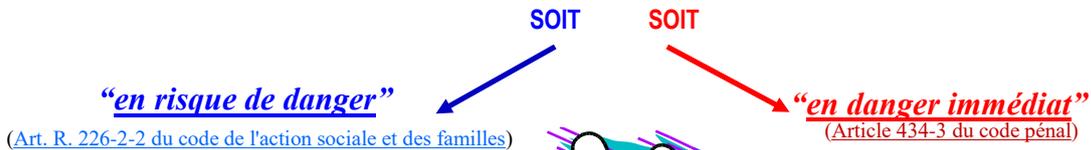
Besoin d'un conseil => service social en faveur des élèves

=> **assistante sociale scolaire** : coordonnées sur le site de la DSDEN 12

=> **responsable service social** : 05 67 76 53 57

=> **secrétariat santé-social** : 05 67 76 53 54

En tant que personnel de l'éducation nationale, je peux recevoir des confidences, des informations, avoir connaissance de faits laissant penser qu'un enfant est :



INFORMATION PREOCCUPANTE

« I.P. » sans caractère d'extrême urgence

1 JE PRENDS CONTACT
pour évaluation conjointe
et élaboration d'une stratégie d'intervention
avec :

l'assistante sociale scolaire
ou, en cas d'absence avec
la responsable service social, Florence BIÉCHY
☎ 07 77 36 39 12

2 J'INFORME
LES RESPONSABLES LÉGAUX

(sauf exception - cf. fiche de recueil
d'informations)

3 JE TRANSMETS PAR COURRIEL
la fiche de recueil d'information
préoccupantes

⇨ à l'assistante sociale scolaire

+

⇨ au responsable du service social DSDEN
en charge de transmettre l'IP à la C.R.I.P.
(Cellule de Recueil d'Informations Préoccupantes
du Conseil départemental de l'Aveyron)

✉ ia12-service-social.eleves@ac-toulouse.fr

Traitement par la C.R.I.P.

ET

**J'INFORME
MA HIÉRARCHIE...**
(I.E.N, chef d'établissement)
**QUI INFORME
l'I.A.-D.A.S.E.N.**
de la transmission d'une I.P.
ou d'un signalement
ia12-cabinet@ac-toulouse.fr



afin de respecter
la vie privée des familles
(cf. discrétion professionnelle) :

- seule la 1^{ère} page
de la fiche de recueil d'informations
est transmise à ma hiérarchie
- cette fiche doit être sécurisée
avant envoi
par courrier électronique
(voir détails sur la fiche elle-même)
- je détruis cette fiche après envoi

1 J'ALERTE IMMÉDIATE :
l'assistante sociale scolaire

ou le responsable de service social,
Florence BIÉCHY
☎ 07 77 36 39 12
si nécessaire :

L'infirmière conseillère technique
(DSDEN)
☎ 05 67 76 53 54

2 J' INTERVENTION SANS DÉLAI
a) auprès de l'enfant
(dans la demi-journée)
de l'assistante sociale scolaire
et de l'infirmière scolaire

3 JE TRANSMETS PAR COURRIEL
la fiche de recueil d'informations
préoccupantes

⇨ à l'assistante sociale scolaire

+

⇨ à la responsable du service social
en charge de transmettre le signalement à la
C.R.I.P.
ia12-service-social.eleves@ac-toulouse.fr